

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2006-557 DU 11 OCTOBRE 2006

Chargeant Monsieur **Mathurin NAGO**,
Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Formation
Professionnelle de l'intérim de Madame **Flore GANGBO**,
Ministre de la Santé pour compter du **04 au 13** ~~octobre~~ 2006.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation du le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU le Décret N° 2006-178 du 08 Avril 2006 portant composition du Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1^{er} Pour compter du 04 au 13 ~~octobre~~ 2006, **Monsieur Mathurin NAGO**, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Professionnelle est chargé de l'intérim de **Madame Flore GANGBO**, Ministre de la Santé.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 11 octobre 2006

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,

Docteur Boni YAYI